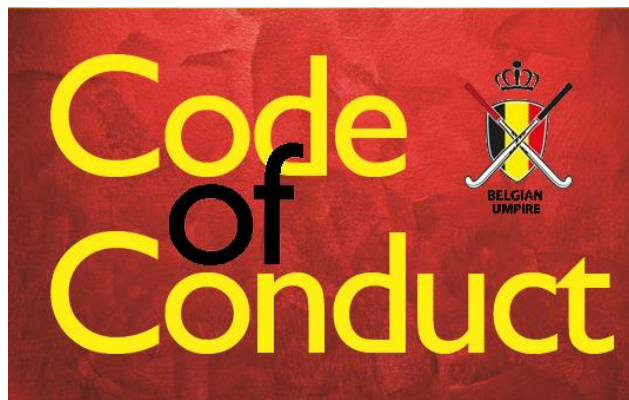




KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY



ENGAGEMENT de chaque Arbitres Nationaux, Jeunes Arbitres Nationaux & Coaches Arbitres au respect d'un CODE de conduite.

Valeurs défendues :

ENTHOUSIASME – PASSION – EQUITE – CORRECTION – RESPONSABILITE – RESPECT DE L'AUTRE

Je m'engage :

à garder une condition optimale qui me permettra d'assumer correctement mon arbitrage.

à arbitrer en moyenne deux fois par mois en tant qu'Arbitre National.

à respecter les délais et les consignes pour les éventuelles déconvocations.

à ne me déconvoyer qu'en cas d'extrême nécessité.

à faire preuve de déontologie liée à la fonction vis-à-vis de mes collègues.

à arriver à l'heure et à porter l'uniforme d'arbitre national.

à avoir une attitude conviviale et discrète avant et après les rencontres.

à ne pas consommer de boissons alcoolisées avant et pendant mon match.

à ne pas fumer sur le terrain, avant, pendant et après la rencontre.

à ne pas traîner après les rencontres en équipement au bar.